



# Loi sur l'énergie nucléaire

## (LEnu)

### (Contre-projet indirect à l'initiative populaire «De l'électricité pour tous en tout temps [Stop au blackout]»)

Modification du ...

---

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,  
vu le message du Conseil fédéral du ...,  
arrête:*

## I

*Art. 12, al. 1, 2<sup>e</sup> phrase*

*Abrogée*

*Art. 12a*

*Abrogé*

*Art. 106, al. 1<sup>bis</sup>*

*Abrogé*

## II

<sup>1</sup> La présente loi est sujette au référendum.

<sup>2</sup> Elle constitue le contre-projet indirect à l'initiative populaire «De l'électricité pour tous, en tout temps (Stop au blackout)».

<sup>3</sup> Le Conseil fédéral fixe la date de l'entrée en vigueur.

RS .....

Au nom du Conseil fédéral suisse :

...

La présidente de la Confédération, Viola  
Amherd

Le chancelier de la Confédération, Viktor  
Rossi